

Distributions

1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2024

Pour chaque salarié ayant-droit :



MARS 120 € - distribution du 4 au 29

JUIN 100 € - distribution du 3 au 28

SEPTEMBRE 100 € - distribution du 2 au 30

Aux heures d'ouverture du CSE :

lundi - mardi - jeudi - vendredi - 9h - 12h et 13h - 16h